



Thionville, le 27 mars 2018

Collège et Lycée Privés

SAINT-PIERRE CHANEL

33 rue du Chardon

57100 THIONVILLE

☎ : 03 82 88 11 34

www.saint-pierre-chanel.com

Le Directeur

MS/MJV

INFORMATIONS 3^e TRIMESTRE (2017 - 2018)

A. DATES A RETENIR

1. Dates des vacances :

- Vacances de printemps : du vendredi 20 avril 2018 après la classe au lundi 07 mai 2018 à 08h00.
- Lundi de Pentecôte : les élèves n'auront pas cours le lundi 21 mai 2018.
- Vacances d'été : vendredi 06 juillet 2018 après la classe.

NB : - le calendrier des vacances scolaires s'impose à tous et ne peut donc donner lieu à des autorisations de départ anticipé.
- **Ascension** : les cours du vendredi 11 mai 2018 seront assurés.

2. Journée "Portes Ouvertes" :

L'établissement ouvre ses portes au public le samedi 19 mai 2018 de 09H30 à 16H30 sans interruption.

3. Manifestation religieuse :

La fête de la Foi (5^e et 6^e) aura lieu le mercredi 06 juin 2018 (toute la journée) au monastère de Hurtebise (Belgique).

4. Manifestations culturelles :

- Chanel Rock : le samedi 26 mai 2018 à 20H00 au "112" à Terville.
- Spectacle de Danse : le mardi 29 mai 2018 à 20H00 au théâtre de Sérémange-Erzange.
- Soirée Chant-Chorale : le samedi 02 juin 2018 à 20H00 au théâtre de Thionville.
- Représentation théâtrale : les vendredi 08 juin 2018 et samedi 09 juin 2018 à 20H00 en salle Marc Glaude.
- Soirée musicale : le samedi 16 juin 2018 à 20H30 en salle Marc Glaude.
- Comédie musicale : le vendredi 29 juin 2018 à 20H30 en salle Marc Glaude.

5. Voyage traditionnel de fin d'année :

La traditionnelle sortie de fin d'année aura lieu le mercredi 04 juillet 2018 à Europapark (Allemagne). Les modalités seront précisées ultérieurement.

B. INFORMATIONS

1. Inscription des nouveaux élèves :

Les inscriptions pour les nouveaux élèves sont ouvertes pour toutes les classes de la 5^{ème} à la Terminale.

2. Convocations aux épreuves du baccalauréat :

Dès l'arrivée des convocations aux épreuves du baccalauréat, une photocopie est donnée à chaque élève. L'original sera remis le jour où l'élève sera officiellement autorisé à quitter l'établissement.

3. Livres scolaires d'occasion (pour les lycéens ou futurs lycéens) :

Une bourse aux livres d'occasion est organisée par l'APEL (Association des Parents d'Elèves) pour les classes du lycée. Pour connaître les dates et heures des dépôts et achats des livres, consulter le site de l'APEL : www.apel-spc.fr

4. Livres scolaires neufs :

Les prix pourront être consultés sur Internet www.apel-spc.fr onglet Bourse aux livres ou Compléments pédagogiques (pour les collégiens) à partir de la première journée de la Bourse aux livres.

- Pour les classes du lycée : l'APEL vous propose de commander vos livres neufs en bénéficiant d'une remise par rapport au prix public (sauf Annabac) et d'utiliser la **Carte Multipass** pour le règlement des livres d'occasion et neufs. **Il vous appartient ensuite de retirer votre commande de livres neufs, dans un lieu à préciser (voir fiche avec coupon-réponse téléchargeable sur le site de l'APEL).**
- Pour les 3^è : les manuels scolaires sont prêtés gracieusement par l'établissement durant l'année scolaire.
- Pour les classes du collège : les élèves utilisent des documents personnels ou compléments pédagogiques en cours d'année tels que les fichiers, cahiers d'activités... L'APEL se chargera de la commande groupée qui permet de bénéficier d'une remise par rapport au prix public. Les outils pédagogiques seront distribués dans les classes début septembre en échange du paiement.
- Par ailleurs, l'APEL propose de commander le pack de fournitures scolaires : les modalités précises seront communiquées ultérieurement.

5. Transports scolaires :

Pour toute question d'ordre général, vous pouvez vous adresser à Mme MAURIN à l'Accueil de l'établissement (uniquement l'après-midi).

- Tous les élèves qui se rendent au Collège ou au Lycée par le train doivent renouveler leur abonnement. Ils s'adresseront à l'Accueil pour retirer le questionnaire SNCF à partir du mardi 05 juin 2018.
- Les cartes "Autobus" (Citéline, Conseil Général) sont renouvelées automatiquement pour les élèves subventionnés. Pour une 1^{ère} demande, il faut retirer un questionnaire de transport à l'Accueil à partir du mardi 05 juin 2018.
- Pour les élèves qui entrent en 2^{nde}, le transport peut être subventionné. Pour tout renseignement, s'adresser à l'Accueil à partir du mardi 05 juin 2018.

6. Bourses :

Pour les élèves du **Collège**, les demandes de bourses se feront **du 03 au 28 septembre 2018** pour l'année scolaire **2018/2019**. Pour tout renseignement, s'adresser à Mme MULLER au service Comptabilité.

7. Divers :

- En cas d'absence d'un professeur, aucun élève n'est autorisé à quitter l'établissement même s'il prend l'initiative de téléphoner à ses parents pour qu'ils viennent le chercher.
- Différents objets (vêtements, trousse, clés de voiture, montres...) non réclamés à ce jour sont à retirer rapidement au bureau de la Vie Scolaire. Les affaires non réclamées seront conservées jusqu'aux prochaines vacances. Passé ce délai, elles seront données à une œuvre caritative.
- Sécurité : un système de vidéosurveillance contrôle les entrées et sorties principales de l'établissement ainsi que les endroits où les élèves entreposent leurs affaires pendant les récréations (préau couvert, entrée B5 et entrée du CDI, hall du B7).
- Cours d'EPS : en cas d'inaptitude partielle ou totale, merci de télécharger les documents appropriés sur le site de l'établissement (onglet Sport EPS/téléchargements).
- Infirmier : il s'agit d'un service scolaire pour assurer les premiers soins d'urgence (accident...) mais aussi effectuer de la prévention. Un élève malade sera renvoyé chez lui. Merci de ne pas envoyer d'enfant malade à l'établissement.

RAPPEL - EcoleDirecte –

Sur le site "**EcoleDirecte**", il faut bien distinguer le **compte des élèves** et le **compte réservé aux parents**. Il est conseillé aux parents **d'utiliser leur code personnel** communiqué en début d'année. En effet, certaines informations ne sont pas disponibles sur le compte élève (compte-rendu du conseil de classe, factures, etc...). Le code personnel et confidentiel est valable **pour toute la durée de la scolarité à Saint-Pierre Chanel**.

M. STEIMETZ